



ELU.E.S DE PROMOTION IFAS: LEURS RÔLES



Représentent et défendent les droits pour l'ensemble des élèves de la promotion



**Les élections ont lieu dans un délai maximum de 60 jours après la rentrée.
Chaque promotion doit élire un représentant.e par groupe de promotion
(Alaska/Bermudes) et un suppléant.e**

Faire le lien entre les élèves et la direction et/ou l'équipe pédagogique ainsi qu'entre les différentes promotions et filières. Ils permettent de centraliser les demandes de la promotion puis de transmettre fidèlement les retours de ces demandes.

Accompagner les élèves lors d'un entretien ou d'une convocation avec la/le directeur/trice et lors de leur passage en section.

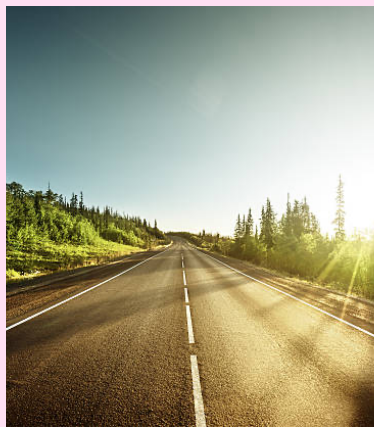
Siéger dans les différents organes décisionnaires de l'IFAS :



ICOGI

Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

On y vote le budget de l'institut, la cartographie des stages, le règlement intérieur, le projet pédagogique...



SECTION

PÉDAGOGIQUE

Rend des décisions sur les situations individuelles : demande de redoublement, d'aménagement d'études, d'interruption de formation...



SECTION

DISCIPLINAIRE

Prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires : avertissement, blâme, exclusions



SECTION

RELATIVE À LA VIE ÉTUDIANTE

Emet un avis sur les sujets de la vie étudiante : utilisation des locaux, du matériel, projets extra-scolaires ...